

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
09 DÉCEMBRE 2019

**2019-136 CONVENTION GLOBALE DE TITRES DE TRANSPORTS PAR LA SOCIÉTÉ
DES REMONTÉES MÉCANIQUES (SOCIÉTÉ SFTLD) POUR LA SAISON 2019-2020**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 9

PRÉSENTS

Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Michel GIRAUDY, Claude GERMAIN, (Bourg-Saint-Maurice)
Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR (Montvalezan)
Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIÈRE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Marie-Agnès ARPIN, Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON, Olivier PETIT (Sééz)
Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Marc BAUER, Emmanuelle VAUDEY, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Georges TRESALLET (pouvoir à Michel GIRAUDY)
Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN)
Maud VALLA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Monique GRANIER, Séverine FONTAINE, Xavier TISSOT,
Gilles MAZZEGA, Laurent HANICOTTE, Audrey NALIN, Patrick MARTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Luc PENNA

2019-136 CONVENTION GLOBALE DE TITRES DE TRANSPORTS PAR LA SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES (SOCIÉTÉ SFTLD) POUR LA SAISON 2019-2020

En vertu de la Convention de Délégation de Service Public des Remontées Mécaniques et du Domaine Skiable de Sainte-Foy-Tarentaise entre la Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise et la Société S.F.T.L.D (contrat du 12/10 /2011), il est prévu de respecter le cahier des charges de cette convention en accordant à « Tourisme Haute-Tarentaise » des titres de transport pour les remontées mécaniques.

L'attribution de titres de transport permet aux professionnels du tourisme en lien avec les services de Tourisme Haute- Tarentaise de travailler pour la promotion du tourisme : visites, prises de vues, communication sur le Domaine Skiable et dont l'objectif final est d'assurer la promotion de la destination Touristique de la Haute-Tarentaise.

Sur demande de « Tourisme Haute-Tarentaise » auprès de SFTLD, il sera précisé les quantités de forfaits souhaités.

Pour la saison d'hiver 2019/2020, il est délivré 150 titres journées gratuits dépôts.

Le nombre de forfaits alloués pourra être revu par avenant en fonction des besoins et des sollicitations.

Vu l'avis du Bureau Communautaire réuni le 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation « Tourisme Haute-Tarentaise » du 27 novembre 2019 approuvant le projet de convention globale de remise de titres de transports par la société des Remontées Mécaniques (SFTLD) pour la saison 2019-2020 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention globale de remise de titres de transports par la société de Remontées Mécaniques (SFTLD) de Sainte-Foy-Tarentaise pour la saison d'hiver 2019-2020 ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

